

Les Blèques vont passer à la caisse

GRIMISUAT La taxe de base pour les ordures va augmenter drastiquement pour les ménages composés de plusieurs personnes en 2018. En contrepartie, la commune annonce une baisse d'impôts.

PAR SAMUEL JACQUIER@LENOUVELLISTE.CH



Déposer son sac dans un Molok de Grimisuat va coûter plus cher aux citoyens blèques dès le 1er janvier 2018. LE NOUVELLISTE

La facture va peser lourd pour certaines familles habitant à Grimisuat. Les parents qui ont deux enfants ou plus vont déboursier 336 francs de taxe de base pour les ordures en 2018. Cette taxe ne prend pas en compte l'achat des sacs eux-mêmes qui coûteront 1.90 franc l'unité. Alors que la taxe de base se montait jusqu'à cette année à 180 francs par ménage (quelle que soit sa taille), la nouvelle méthode communale de calcul interpelle certains citoyens. Selon les estimations faites par la municipalité, une famille de quatre personnes devra s'acquitter d'environ 535 francs par an (sacs compris) en 2018. La même famille payait jusqu'à aujourd'hui 260 francs par an.

Atteindre l'autofinancement

«La gestion des déchets n'est pas autofinancée, alors que la loi l'impose. Le prix de la taxe

de base n'a pas été touché depuis de très nombreuses années. Nous avons dû le faire lors de ce changement de règlement», indique Martial Aymon, conseiller communal président de la commission de salubrité.

Jusqu'ici, le manque de financement était compensé par les impôts. «Comme le compte sera autofinancé en 2018, une baisse d'impôts sera proposée par le conseil communal à la prochaine assemblée primaire.»

En s'appuyant sur la taxe de base, tous les types de foyers blèques seront concernés par l'augmentation des prix. Les personnes seules paieront 30 francs de plus qu'aujourd'hui, les couples adultes s'acquitteront de 70 francs supplémentaires, alors que les parents avec un enfant devront déboursier 114 francs de plus. «Avec la commission des finances, nous sommes restés sur le même système de facturation



«Le système de facturation sera le même qu'aujourd'hui.»

MARTIAL AYMON
CONSEILLER COMMUNAL DE GRIMISUAT

qu'aujourd'hui. Il est établi par ménage, avec un coefficient selon le nombre de personnes qui y réside», poursuit Martial Aymon.

«La déchetterie est gratuite»

En traversant la Sionne, on remarque que les ménages saviésans les plus taxés devront s'acquitter d'environ 130 francs pour la taxe de base en 2018. La différence est significative. Alors que les Saviésans

payaient jusqu'ici plus que les Blèques pour l'entier des déchets en moyenne, la tendance devrait donc s'inverser. «Il ne faut pas oublier que notre déchetterie est gratuite sans limite de poids», avance Martial Aymon. Ce n'est pas le cas de l'autre côté de la rivière, puisque les foyers saviésans n'auront la gratuité de leur déchetterie que pour les 500 premiers kilos. «Chaque tonne supplémentaire coûtera 190 francs», remarque le président de Savièse Sylvain Dumoulin.

Du côté de l'Antenne région Valais romand qui chapeaute le processus de mise en place de la taxe au sac, on précise que «la comparaison entre les différentes communes est complexe, car il faut prendre en compte tous les facteurs».

Reste que les habitants de Grimisuat n'auront d'autre choix que de trier avec beaucoup d'attention s'ils ne veulent pas voir leur facture grimper encore plus.

L'OT INTERPELLE LE CONSEIL D'ÉTAT

VERCORIN La ligne THT entre Chamoson et Chippis compte un nouvel opposant! L'Office du tourisme (OT) de Vercorin a adressé un courrier au conseiller d'Etat Roberto Schmidt, chef du Département des finances et de l'énergie. La missive présente les atouts de la destination et met en garde «sur les conséquences directes de la future ligne THT pour le paysage et la destination». «Nos hôtes seront les témoins de la cicatrice que laissera sur notre coteau la future ligne. Ce n'est pas la première vision que nous souhaitons offrir à nos vacanciers.» Selon Arian Kovacic, directeur de l'OT, la viabilité de l'Arche des Crétillons pourrait être mise en doute par la ligne THT. Il précise que les câbles survoleront plusieurs sentiers, des bisces et un projet de piste de VTT. Des problèmes de cohabitation risquent aussi de survenir avec les parapentistes et la faune du vallon de Réchy. L'OT exhorte Roberto Schmidt «à utiliser toute la marge de manœuvre de votre exécutif afin d'aboutir à une solution qui préservera les atouts de la région». DV

Quatre oppositions à Cœur de Cité



Le projet Cœur de Cité consiste en la réhabilitation de l'Ilot Orsat à proximité du centre de la ville de Martigny. LE NOUVELLISTE

MARTIGNY

Des privés ont déposé des oppositions contre le projet de réhabilitation de l'Ilot Orsat. Mais ce dernier suit son cours.

Soumis à l'enquête publique pendant un mois, le projet de réhabilitation de l'Ilot Orsat, baptisé Cœur de Cité («Le Nouvelliste» du 7 octobre dernier), a suscité le dépôt de quatre oppositions émanant de privés. Selon les promoteurs du projet, elles concernent des éléments exprimés par des voisins, notamment en relation avec la démolition des bâtiments existants.

Les promoteurs, qui vont aller rencontrer les opposants, disposent d'un mois pour faire part de leurs réponses à la commune, qui devra en

suite statuer et transmettre le dossier au canton.

Malgré ces oppositions, les promoteurs demeurent sereins. Ils espèrent obtenir les permis de construire au printemps 2018 et entamer les travaux, planifiés sur deux ans, l'été prochain.

Un projet à 60 millions de francs

On rappellera que le projet Cœur de Cité, destiné à réhabiliter l'Ilot Orsat, situé à proximité de la place Centrale, est porté par deux sociétés. L'une prévoit de construire et d'exploiter un hôtel 4 étoiles, avec des bains romains en sous-sol. L'autre envisage de construire 76 appartements de haut standing répartis dans cinq bâtiments d'habitation. La commercialisation de ces appartements débutera d'ailleurs le printemps prochain. Le devis global du projet, qui comprend encore un parking souterrain de 250 places, s'élève à 60 millions de francs. OR

La route de Pra bientôt mise à l'enquête

VEYSONNAZ Le projet de transformation du cœur de la station est terminé. Il en coûtera 4 millions de francs.

Le projet entend revaloriser le cœur de la station de Veysonnaz. Voilà des années que le réaménagement de la route de Pra, jugée en piteux état, est sur la table du conseil Barlocas. «Du point de vue urbanistique, le projet est désormais terminé, se réjouit son prési-

dent Patrick Lathion. Seul le mode de financement doit encore être décidé.» La prochaine assemblée primaire, au printemps 2018, devrait ainsi se prononcer sur un crédit d'engagement. L'ensemble du projet est estimé à 4 millions. Dans les faits, c'est tout le

cœur de la station qui sera transformé.

Le cœur de la station en zone de rencontre à 20 km/h

«La route deviendra une zone rencontre à 20 km/h. Des arbres, des bancs et des assises seront installés, tout comme des plateformes pavées devant les commerces. L'objectif est que ces derniers prennent possession de la rue», résume Patrick Lathion. Des places de

parc à la location et à la vente seront également proposées pour mettre fin au stationnement libre sur la rue.

Ce projet d'envergure devrait faire de la route de Pra le centre névralgique et touristique de la station. Un lieu de rencontre agréable et animé. La mise à l'enquête du projet est espérée pour le premier semestre 2018. Le calendrier des travaux s'échelonne quant à lui entre 2019 et 2020. NOF